

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE MESNILS SUR ITON CONDE SUR ITON

De : Sylvie DOISTAU GEOLIER <sdoistau@orange.fr>

Date : 23/03/2022 20:07

Pour : pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur bonjour,

En tant que citoyenne de Mesnils sur Iton et ancienne professeur des écoles, je ne souhaite pas que Condé sur Iton quitte la nouvelle commune de Mesnils sur Iton pour les raisons suivantes :

- La collectivité dans son état actuel est cohérente avec l'école communes Gouville / Condé. En cas de dé-fusion, il y a un fort risque de perte de ce pôle scolaire.
- Aller vers une dé-fusion entraînerait des coûts par le process de dé-fusion. Le gaspillage de l'argent public n'est pas admissible surtout quand il sert à faire survivre des communes de moins de 1000 habitants dans l'impossibilité d'exister valablement. Il doit servir à construire et non à déconstruire.
- On ne doit pas laisser la possibilité à une commune de se déjuger. La décision démocratique de création d'une commune nouvelle était légitime.
- Cette proposition de dé-fusion est contraire à la volonté du gouvernement. L'idée est de simplifier en diminuant le nombre de communes pour les tourner vers l'avenir.
- Condé sur Iton et Mesnils sur Iton perdront en capacité de porter des projets structurants pour leur territoire et en représentation dans les instances.

Merci du temps passé à me lire, meilleures salutations,

Sylvie GEOLIER-DOISTAU

17, rue de l'Eglise Saint-Martin

Manthelon

27240 MESNILS-SUR-ITON